

Lycée professionnel

LA CHARTREUSE PARADIS

2 rue du Pont de la Chartreuse - 43700 Brives-Charensac

SOMMAIRE

Statut scolaire
ou apprentissage

- Page 04 **3^{ème} Prépa-métiers**
- Page 06 **CAP** IMTB
Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments
- Page 07 **CAP** et **BP** Agent de Sécurité
- Page 10 **BAC PRO** MSPC
Maintenance des Systèmes de Production Connectés
- Page 11 **BAC PRO** MFER
Métiers du Froid et des Energies Renouvelables
- Page 12 **BAC PRO** CIEL (ex Systèmes Numériques)
Cybersécurité, Informatique & réseaux, Electronique
- Page 13 **BAC PRO** Métiers de la sécurité
(en cours de validation)

Chef d'établissement

Jean-François GIRAUD

Responsable du lycée professionnel

Eric MARIE

Lycée professionnel La Chartreuse-Paradis
2 rue du Pont de la Chartreuse
43700 Brives-Charensac

04 71 09 83 09
lycee.pro@pole-lachartreuse.fr
www.pole-lachartreuse.fr

UN ESPACE DE VIE CONVIVAL



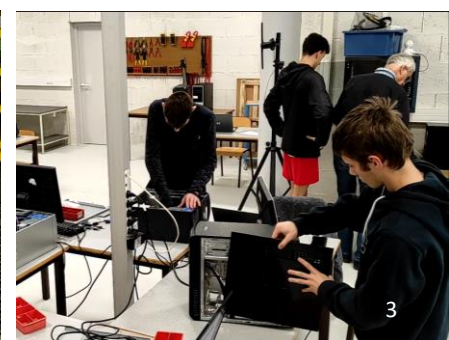
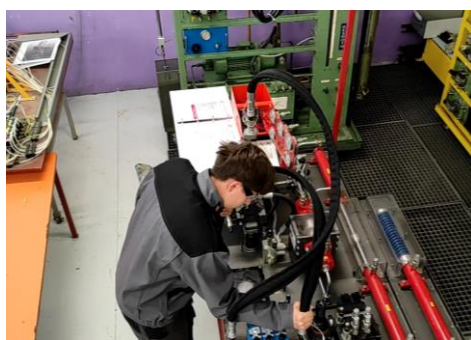
Le lycée professionnel La Chartreuse Paradis accueille ses élèves dans un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être :

- Un campus ouvert
- Des locaux et un plateau technique récents
- Un foyer dédié aux lycéens
- Un service de restauration rapide...



DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ADAPTÉS

Le lycée professionnel s'est doté d'équipements spécifiques pour former ses élèves dans les conditions similaires à celles du monde professionnel, que ce soit dans le domaine de la maintenance industrielle ou du bâtiment, du génie climatique, dans le domaine du numérique ou de la sécurité.





3^{ÈME} PRÉPA-MÉTIER

Objectifs de la formation

L'objectif est d'aider le jeune à préparer son orientation en lui offrant la possibilité de suivre une formation générale tout en découvrant des champs professionnels variés à travers différentes situations d'apprentissage.



Le module « découverte professionnelle 6 heures »

- Découverte du monde professionnel par des visites, des stages en entreprise...
- Découverte des voies et parcours de formation conduisant aux métiers explorés (réalisations, situations de travail, recherches documentaires, visites ou mini stages en partenariat avec les différents établissements scolaires du bassin Ponot...)
- Donner aux élèves les moyens d'élaborer leur projet personnel avec une orientation positive éclairée par la découverte de plusieurs champs professionnels. Ils font ainsi leur choix de formation post 3^{ème} avec un objectif et des ambitions mieux définis.
- Valoriser l'élève et le motiver grâce à une pédagogie de projet pour laquelle l'enseignement général est en lien avec l'enseignement technologique. La pédagogie de projet permet aux élèves d'acquérir des compétences transversales à plusieurs disciplines.



Horaires de formation

Enseignement général

| | |
|-------------------------|------|
| Mathématiques | 4h00 |
| Sciences Physiques | 2h00 |
| Français | 4h30 |
| Histoire géographie | 3h00 |
| Anglais | 3h00 |
| Espagnol | 1h00 |
| Enseignement artistique | 2h00 |
| EPS | 3h00 |
| Technologie | 2h00 |

Enseignements spécifiques

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Découverte professionnelle | 6h00 |
| Stage en entreprise | 3 fois une semaine |
| Découverte des formations | 6 jours |

GÉNÉRALITÉS CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Conditions d'accès

Le CAP est accessible après une classe de troisième, de troisième Prépa - Métiers ou de troisième de l'enseignement adapté.

Horaires de formation

| |
|----------------------------|
| Enseignement professionnel |
| Co intervention |
| Chef d'œuvre |
| PSE |
| Maths/sciences |
| Français- Hist/géo |
| Anglais |
| Education artistique |
| EPS |

Seconde

Heures cours et TP

| |
|-------|
| 13h00 |
| 03h00 |
| 03h00 |
| 01h30 |
| 02h30 |
| 03h00 |
| 01h30 |
| 01h00 |
| 02h30 |

Terminale

Heures cours et TP

| |
|-------|
| 13h30 |
| 03h00 |
| 03h00 |
| 01h00 |
| 02h30 |
| 03h00 |
| 01h30 |
| 01h00 |
| 02h30 |

Périodes de formation en milieu professionnel

6-7 semaines

6-7 semaines

Poursuite d'études

Le CAP permet une bonne insertion professionnelle mais un certain nombre d'élèves désireux de se spécialiser poursuivent leurs études en baccalauréat professionnel.

CAP Intervenant en Maintenance Technique des Bâtiments

Activité professionnelle

CAP de spécialité du bâtiment

Bac professionnel



CAP Agent de Sécurité en 1 an

Activité professionnelle

BP ATPS

Bac professionnel



CAP INTERVENTION EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Objectifs de la formation

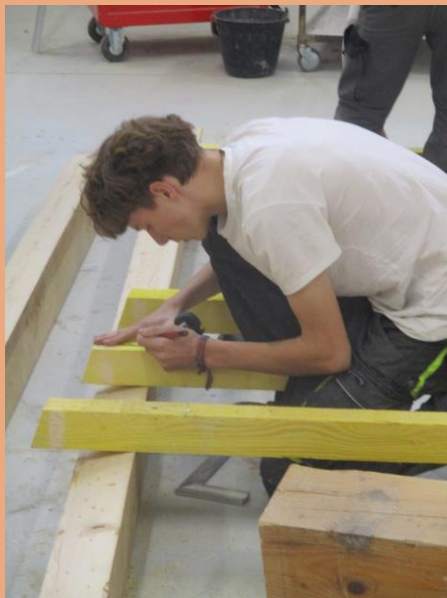
L'agent de maintenance technique des bâtiments devra intervenir pour des situations d'entretien de bâtiments :

- ✓ **Dans les structures fixes**
 - Maçonnerie
 - Plâtrerie
 - Revêtement de sol et mural (peinture, papier peint, carrelage, faïence...)
 - Charpente et couverture
- ✓ **Dans les structures mobiles**
 - Menuiserie
 - Serrurerie
- ✓ **Dans les réseaux et appareillages**
 - Plomberie
 - Chauffage
 - Electricité



Sans être un spécialiste de tous ces domaines, il sera capable d'intervenir pour des travaux d'entretien ou de réparation pouvant être réalisés seul. Il pourra après localisation d'une défaillance, soit intervenir pour la réparation si cela fait partie de son domaine de compétence, soit rendre compte aux personnes habilitées à décider des travaux qui s'imposent.

Il est le référent par sa connaissance des locaux et des différents réseaux des entreprises extérieures lorsqu'elles interviennent pour des travaux de plus grandes envergures.



Contexte des activités professionnelles

Le titulaire du C.A.P. IMTB pourra s'insérer dans la vie active et travailler dans des collectivités telles que : hôpitaux, collectivités territoriales (mairies, communautés de communes), établissement scolaire, maison de retraite, centre de vacances, etc...



CAP AGENT DE SÉCURITÉ (1 AN)

Objectifs de la formation

L'agent de sécurité est formé pour assurer la sécurité dans les domaines suivants :

- La protection des personnes
- Le secours à personnes
- La surveillance et la protection des biens
- La protection de l'environnement
- La lutte contre l'incendie

Contexte des activités professionnelles

- Entreprise pourvue de son propre service de sécurité (entreprises, administrations...)
- Entreprises prestataires de services de sécurité



Le CAP AS en 1 an

Le CAP agent de sécurité se passe en un an avec 12 semaines de formation en entreprise.

Les candidats doivent obligatoirement être titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un BAC afin de bénéficier d'une dispense des épreuves d'enseignement général.



BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Pré-requis

- CAP agent de prévention et de sécurité
- ou expérience de 5 ans en Prévention et Sécurité

Objectifs de la formation

Le titulaire du BP ATPS assure des activités et responsabilités dans différents domaines :

- Prévention et lutte contre l'incendie, la malveillance, les risques techniques.
- Prévention des accidents et secours aux personnes.
- Maîtrise des outils de télésurveillance.
- Organisation de l'intervention dans le cadre de la télé sécurité.
- Tâches administratives et actions de formation.



Contenu de la formation

400 heures/an réparties sur 24 mois en alternance avec une entreprise.

- Enseignement professionnel : incendie, malveillance, surveillance, les risques techniques, prévention, intervention, législation, déontologie et le SSIAP 2. Management d'une équipe : les responsabilités, aspects juridiques, gestion et organisation de l'activité, communication.
- Enseignement général : Expression française et ouverture sur le monde, mathématiques, sciences physiques, option anglais.

Orientations possibles

Le brevet professionnel ouvre une porte sur une vie active dans le monde de la sécurité (chef d'équipe d'agents de sécurité, agent de sécurité et de sûreté).

Une poursuite d'études supérieures est également possible (BTS du secteur de la sécurité privée)

Enfin, le brevet professionnel permet d'accéder aux concours administratifs de la gendarmerie, des armées, des polices nationale et municipale, de la sécurité civile, des douanes, de l'administration pénitentiaire, ...






GÉNÉRALITÉS BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Le baccalauréat est accessible après une classe de troisième ou de troisième Prépa – Métiers.

Les familles de métiers

La famille de métiers est mise en place en classe de seconde de baccalauréat professionnel pour donner le temps aux élèves de construire leur projet d'orientation et choisir une spécialité en classe de première et terminale.

| | | | | |
|----------------------|--|--|--|------------------------------|
| SECONDE | Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées | Métiers des Transitions numériques et énergétiques | | MS Métiers de la sécurité |
| | MSPC Maintenance des systèmes de production connectés  | MFER Métiers du Froid et des Energies Renouvelables  | CIEL Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique  | |
| PREMIÈRE & TERMINALE | | | | |

Les horaires de formation

| | Seconde Heures cours et TP | Première Heures cours et TP | Terminale Heures cours et TP |
|---|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Enseignement professionnel | 12h00 | 10h30 | 10h30 |
| Co intervention | 02h00 | 02h00 | |
| Projet/Chef d'œuvre | | 01H30 | 01H00 |
| PSE | 01H00 | 01H00 | 01H30 |
| Gestion | 01H00 | 01H00 | 01H30 |
| Maths/sciences | 03h30 | 03h30 | 04h00 |
| Français- Hist/géo | 04h00 | 03h30 | 04h30 |
| Anglais | 02h00 | 02h00 | 02h30 |
| Arts appliqués | 01h00 | 01h00 | 01h00 |
| EPS | 02h30 | 02h30 | 03h00 |
| Accompagnement personnalisé | 01h00 | 01h00 | 01h30 |
| Périodes de formation en milieu professionnel | 6 semaines | 8 semaines | 6 semaines |

Parcours en alternance

A partir de la 1^{ère}, il est possible de poursuivre sa formation en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Poursuite d'études

Le baccalauréat professionnel permet l'insertion professionnelle mais un certain nombre d'élèves désireux d'approfondir leurs connaissances ou de se spécialiser poursuivent désormais leurs études soit en mention complémentaire (Bac +1) soit le plus souvent en formation Bac +2 en alternance ou en continu.



BAC PRO MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION CONNECTÉS

Objectifs de la formation

Le baccalauréat professionnel "Maintenance des Systèmes de Production Connectés" forme des techniciens dont les missions sont :

- Entretien et réparer les équipements de production, de conditionnement...
- Améliorer ou modifier ces équipements.
- Participer à l'installation et la mise en service de nouveaux équipements.
- Mettre en œuvre les nouvelles technologies pour développer l'interactivité entre le système automatisé et le technicien de maintenance. (Automates connectés ; Capteurs interactifs)
- Exploiter de la robotique industrielle.
- Installer une gestion Eco-Responsable de l'activité de maintenance

Il intervient sur l'ensemble des installations. Les activités exercées sont variées et différentes en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise mais aussi suivant la nature et la complexité des équipements. Les interventions en urgence engendrant de coûteux arrêts de production, le technicien de maintenance doit mettre en place des procédures de prévention systématique des pannes majeures



Le technicien de maintenance doit être capable :

- D'analyser le fonctionnement du bien
- D'utiliser les technologies d'aide au diagnostic
- De réaliser des opérations de surveillances et/ou des opérations planifiées
- D'alerter si une anomalie est constatée
- De réparer, de dépanner dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique
- D'organiser efficacement son activité
- De communiquer avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il intervient ainsi qu'avec les membres de son service

Contexte des activités professionnelles

Perspectives d'évolution

Les responsabilités assumées par le titulaire du baccalauréat professionnel " Maintenance des Systèmes de Production Connectés " pourront le conduire à encadrer une équipe de maintenance. En France, on estime qu'environ 400 000 professionnels en maintenance industrielle interviennent directement sur l'outil de production, soit près de 10 % des effectifs industriels. C'est un secteur en recherche constante de salariés. Début 2020, le secteur proposait plus de 10.000 offres d'emplois en CDI.

Le titulaire du baccalauréat professionnel " Maintenance des Systèmes de Production Connectés " exerce son activité dans des entreprises appartenant à des secteurs économiques très diversifiés (agroalimentaire, industrie du bois, de l'emballage, plasturgie...). Il intervient seul ou en équipe au sein du service maintenance.

Les conditions d'exercice du métier diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services.

Dans le premier cas, le travail s'effectue le plus souvent en milieu industriel.

Dans le second cas, il est nécessaire de se déplacer sur les lieux où est implanté l'équipement dont le technicien a la charge (ascenseurs, éolienne, scierie...).



BAC PRO MÉTIERS DU FROID ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Objectifs de la formation

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel " Métiers du Froid et des Energies Renouvelables" est un professionnel capable de :

- Planifier, préparer et effectuer l'assemblage de toutes les pièces d'un système frigorifique ou de conditionnement de l'air ;
- Mettre en service ces systèmes
- Inspecter et vérifier les systèmes installés ;
- Entretien et réparer les installations
- Délivrer les certificats d'étanchéité

Spécificités de la formation

Afin de mieux appréhender les systèmes sur lesquels ils sont appelés à travailler les élèves ont des disciplines professionnelles spécifiques :

- Communication technique
- Electrotechnique
- Thermodynamique
- Energétique dont Energies renouvelables
- Physique appliquée
- Prévention des risques professionnels

Notre établissement reste au plus près des évolutions techniques grâce à une convention de partenariat signée avec le SNEFCCA (syndicat de la branche professionnelle).

Contexte des activités professionnelles

De nombreux débouchés professionnels s'offrent au bachelier " Métiers du Froid et des Energies Renouvelables ". En effet, les besoins de techniciens compétents et motivés sont en constante augmentation, pour plusieurs raisons :

- L'application de nouvelles normes dans le traitement de la chaîne alimentaire et de la chaîne du froid,
- Le développement du marché de la climatisation et de la pompe à chaleur
- Les contraintes environnementales qui imposent de remplacer les fluides polluants par des fluides moins néfastes pour l'air et le climat
- L'évolution des normes qui interdisent à des opérateurs non diplômés de manipuler les fluides frigorigènes.
- Ces domaines sont en constante évolution et nécessitent des jeunes capables de s'adapter.



BAC PRO CYBERSÉCURITÉ, INFORMATIQUE ET RÉSEAUX, ÉLECTRONIQUE

EX SYSTÈMES NUMÉRIQUES

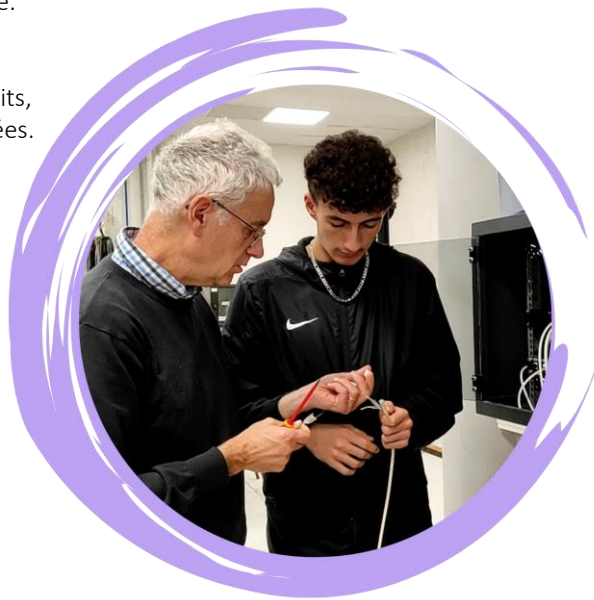
Objectifs de la formation

- former des techniciennes ou techniciens capables d'intervenir dans les processus de réalisation et de maintenance de produits électroniques, dans la mise en œuvre de réseaux informatiques, et dans la valorisation de la donnée en intégrant les enjeux de cybersécurité.
- évoluer dans des environnements caractéristiques de l'usine 4.0, appréhender les technologies matérielles et logicielles des produits, des réseaux intelligents et intervenir dans l'exploitation de données.

Contenu de la formation

Réalisation et Maintenance de produits électroniques :

- Participation à un projet,
- Réalisation de maquettes et prototypes,
- Maintenance d'un système électronique ou réseau informatique.



Mise en œuvre de réseaux informatiques :

- Validation de la conformité d'une installation,
- Installation des éléments d'un système électronique ou informatique,
- Exploitation d'un réseau informatique.

Valorisation de la donnée et cybersécurité :

- Communication en situation professionnelle (français/anglais),
- Analyse d'une structure matérielle et logicielle,
- Codage.



Débouchés professionnels

- monteur-câbleur ;
- opérateur en production sur machine CMS ;
- technicien en design de cartes électroniques ;
- technicien de câblage et d'intégration d'équipements électroniques ;
- technicien de réparation d'équipements électroniques ;
- agent de contrôle et de montage en électronique ;
- agent de support technique client ;
- technicien d'installation ou de maintenance...

Poursuite d'études

- BTS Services Informatiques aux Organisations
- BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques
- BTS CIEL
- Technicien services option électronique grand public

BAC PRO (EN COURS DE VALIDATION) MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Pré-requis

Ce diplôme se prépare en trois ans après la classe de troisième.

Objectifs de la formation

Le Bac Pro forme à l'exercice de différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Contenu de la formation

L'élève de bac professionnel acquiert les techniques, les compétences et le savoir-être pour :

- contribuer à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé
- assurer des missions de surveillance des lieux et des accès, des missions de secours et d'assistance aux victimes ou pour lutter contre les incendies.
- mettre en œuvre des moyens d'intervention adaptés au contexte et à la nature des infractions.

L'élève apprend la législation, les réglementations, procédures et normes spécifiques de sécurité, les protocoles d'intervention, les techniques d'observation, l'utilisation des matériels (matériels de transmission, télésurveillance, matériels de sauvetage, les systèmes de sécurité incendie, extincteurs et procédés d'extinction...) et la pratique des gestes professionnels d'intervention (contrôles, filtrage, palpations, gestion de la circulation, conduite d'une ronde de sécurité incendie...).



Orientations possibles

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle dans les métiers de la sécurité privée tels que : agent de sécurité, agent de sûreté ferroviaire, convoyeur de fonds, maître-chien, opérateur télésurveillance...

Pour intégrer la fonction publique, une formation complémentaire de préparation de concours est nécessaire.

Une poursuite d'études supérieures est également possible (BTS du secteur de la sécurité privée)





INSCRIPTION : Comment faire ?

étape 1

PRENEZ RENDEZ-VOUS RAPIDEMENT AUPRÈS DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT POUR UN ENTRETIEN. N'ATTENDEZ PAS LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE !

Cette démarche est essentielle pour qu'une relation fructueuse s'établisse d'emblée entre l'élève, ses parents et l'école, ainsi que pour définir ensemble les objectifs éducatifs à viser.

VOUS AVEZ DÉJÀ RENCONTRÉ UNE PERSONNE DE LA DIRECTION

étape 2

RETOURNEZ-NOUS LA FICHE « DEMANDE D'INSCRIPTION » DANS LES 15 JOURS AVEC :

- les photocopies des bulletins de l'année en cours (ceux en votre possession)
- un acompte de 50 € (chèque à l'ordre de l'OGEC La Chartreuse-Paradis)

étape 3

APRÈS AVIS FAVORABLE, VOUS RECEVREZ LE CONTRAT DE SCOLARISATION À NOUS RETOURNER, SOUS QUINZAINE, DÛMENT COMPLÉTÉ.

La réception de ce contrat atteste de l'inscription de votre enfant au sein du lycée La Chartreuse sous réserve des résultats du second, voire du troisième trimestre et aussi de l'affectation sur AFFELNET (voir étape suivante). Une circulaire de rentrée vous sera adressée mi-juillet.

étape 4

SUR LA FICHE AFFELNET, NOTEZ EN 1^{ER} CHOIX LE LYCÉE LA CHARTREUSE PARADIS.

En effet, l'ordre des vœux est déterminant pour une affectation au sein de notre lycée. **Vous recevrez fin juin l'avis d'affectation**

étape 5

VOUS DEVEZ NOUS TRANSMETTRE, DÈS QUE VOUS L'AUREZ, UNE COPIE DU BULLETIN DU TROISIÈME TRIMESTRE

ou tout document qui atteste de l'avis favorable de l'établissement d'origine pour le passage dans la classe souhaitée.

La contribution des familles ne doit jamais être un obstacle à l'inscription d'un élève. Des aides sont possibles (bourses, fond social à l'internat, fond social à la restauration). Des réductions peuvent également être accordées en fonction de situations spécifiques. En cas de difficulté, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le directeur pour chercher une solution ensemble.

RÉDUCTIONS

Si deux enfants sont inscrits au sein du Pôle La Chartreuse (école, collège, lycée) :

Réduction de 10 %

sur l'ensemble de la contribution des familles, pour les deux enfants.

Si trois enfants et plus sont inscrits au sein du Pôle La Chartreuse (école, collège, lycée) :

Gratuité de la contribution sur le 3^{ème} et les suivants

CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution des familles sert à financer tous les frais de structure non pris en charge par l'Etat et le Conseil Régional

**Tarif lycée : 52,40 € par mois sur 10 mois*
(septembre à juin)**

*une annexe financière détaillée vous sera fournie avec le contrat de scolarisation

DEMI-PENSION

5,95 € le repas

Un compte repas sera ouvert et crédité par anticipation au fur et à mesure.

INTERNAT

178,25 € par mois sur 10 mois

Hébergement, petits déjeuners (sauf lundi) et dîners (sauf vendredi)

MINI STAGE

Pour aider les élèves dans leur orientation, notre lycée professionnel propose une immersion, au sein d'une classe, le temps d'une demi-journée, pour découvrir concrètement nos formations.

A qui ce mini-stage est-il destiné ? Les élèves de 3^{ème} qui sont intéressés(e)s par une formation en lycée professionnel peuvent demander un mini-stage au sein de notre lycée. Les élèves de 2^{de} qui souhaitent se réorienter peuvent également nous solliciter.

Comment s'inscrire ? Le professeur principal de l'élève peut se rapprocher de notre lycée. Les mini-stages pourront se faire de début janvier à fin avril.



Lycée Professionnel La Chartreuse Paradis
2 Rue du Pont de La Chartreuse
43700 BRIVES-CHARENSAC
04 71 09 83 09
lycee.pro@pole-lachartreuse.fr

www.pole-lachartreuse.fr

CONTACTS :

NE PAS OUBLIER !